

COLLECTE ET RECYCLAGE DES PILES

POURQUOI RECYCLER LES PILES ?

LA PILE EST UN DECHET TOXIQUE

Elle est composée de métaux lourds dont certains très toxiques pour l'homme et l'environnement (Mercure, plomb, zinc, etc....)

Dans les ordures ménagères les piles contaminent la chaîne de traitement habituelle, en libérant des substances toxiques, au fur et à mesure que les piles se dégradent dans le casier de stockage.

LES PILES CONCERNEES :

Toutes les sortes de piles doivent être récupérées.

les plates,

les carrées,

les boutons,

les rechargeables, (utilisation à privilégier)

ainsi que les accumulateurs, (toute sorte de batteries, portable, ordinateur etc.)



OU DEPOSER VOS PILES USAGEES ? :

Dans toutes les déchèteries (conteneurs à cet effet)

Dans votre mairie, si elle les collecte

Dans certaines grandes surfaces

D'une façon générale, chez les commerçants volontaires (photographes, horlogers, bijouteries, buralistes)

ÉLIMINATION ET RECYCLAGE

Après un tri manuel, les piles sont envoyées dans un four à une température allant jusqu'à 700°C.

Par un procédé de pyrolyse, l'eau, le mercure ainsi que les composants organiques dissous (papier, plastique, carton etc.) s'évaporent.

Après une combustion à haute température des gaz permettant de détruire certains composés toxiques (dioxines et furannes), les matières solides sont ensuite récupérées et lavées et le mercure est condensé grâce au système de lavage des gaz.

